

SOCIÉTÉ. La Région Normandie a débloqué 45 000 € pour mettre à disposition des élèves des protections périodiques gratuites

Quinze lycées choisis pour lutter contre la précarité menstruelle

DEPUIS LA RENTRÉE scolaire de septembre 2023, la Région Normandie a mis en place un dispositif pour lutter contre la précarité menstruelle dans les lycées avec des protections périodiques (jetables et lavables) à disposition des élèves.

Une notion souvent floue

15 établissements - soit 4 551 filles - ont été sélectionnés pour expérimenter ce dispositif sur 2023-2024, dont trois dans la Manche : le lycée professionnel Sauxmarais à Tourlaville, l'EREA Robert-Doisneau à Saint-Lô et le lycée général et technologique Victor-Grignard à Cherbourg.

« On a eu des demandes de plusieurs CVL (NDLR : conseils de la vie lycéenne), composés de filles et de garçons, et on a vu que cette demande était de plus en plus importante, explique Bertrand Deniaud, vice-président de la Région Normandie en charge des lycées. On a donc débloqué un budget de 15 000 € pour 2023-2024 et on voit déjà qu'il y a vraiment des besoins, donc on a mis en place une dotation complémentaire de 30 000 € pour le matériel. »

Pour (r)éveiller les consciences

Pour le moment, la Région travaille avec deux entreprises : Les Doudounettes et Cleanitud, des protections respectueuses du corps et de l'environnement.

Au lycée Victor-Grignard, quand on interroge certains



➔ Depuis la rentrée 2023, le lycée Victor-Grignard de Cherbourg met en place dans les toilettes du rez-de-chaussée un distributeur artisanal. Plus de 200 serviettes jetables ont été utilisées depuis.

élèves, filles comme garçons, la notion de « précarité menstruelle » semble encore floue... « Menstruelle, c'est les règles ? », « Je ne sais pas ce que c'est... » Par définition, cela renvoie à la difficulté ou l'absence d'accès à des protections périodiques en nombre suffisant. D'où l'importance d'un accompagnement et de sensibilisation.

D'autres, comme Izumu, 16 ans, ont déjà conscientisé : « C'est fondamental, dans mon premier lycée à Caen, c'était déjà mis en place dans des petites boîtes dans les toilettes, mais elles étaient toujours vides. Là, il y en a tout le temps, ils vérifient. »

Il faut dire qu'Albane Blaizot, infirmière scolaire à Grignard, prend le problème à bras-le-

corps depuis son arrivée en septembre 2022, avec la providence Pascale Lefranc.

« On voit bien la différence »

« On avait demandé l'année dernière un devis à une entreprise mais c'était exorbitant, de l'ordre de 4 000 € pour un an, se souvient Albane Blaizot. On

a donc demandé à M. Moitié (NDLR : un agent) de fabriquer un distributeur. » Comme à Sauxmarais et à Robert-Doisneau, il y a toujours eu de quoi « dépanner » à la vie scolaire ou auprès de l'infirmière. Mais d'expérience, l'infirmière rapporte que « les jeunes n'aiment pas trop demander. On voit bien la différence, depuis qu'il y a du libre-service. L'an-

née dernière, on était à 50 serviettes et là, depuis septembre, 200 ont été utilisées ».

Le dispositif de la Région vient appuyer les projets internes des établissements, en poussant vers plus de discussions, pour les mineurs comme les adultes. « Je n'avais pas conscience de cette précarité menstruelle », reconnaît Khédija Tebigui, infirmière du lycée Robert-Doisneau.

60 000 € par an entre 2024 et 2026

L'établissement a reçu le distributeur, 300 protections et 11 serviettes lavables, fin octobre, et les a mis en place après les vacances, début novembre. « J'ai fait réunir toutes les filles de première et deuxième année de CAP pour expliquer ce qu'est la précarité, ce que la Région mettait en place. » Elle reconnaît que c'est un plus car il y a « beaucoup d'élèves de milieux défavorisés ». « Nous allons envoyer courant décembre un questionnaire aux lycées pour avoir leur ressenti et faire remonter leur expérience », souligne Bertrand Deniaud. Pour 2024, 2025 et 2026, la Région a déjà acté la continuité de l'expérience avec une somme de 180 000 €, soit 60 000 € par an. L'objectif étant d'étendre le dispositif à tous les lycées normands. « On va aussi lancer des débats, des discussions avec des associations d'ici 2024 pour parler des sujets de société et élargir sur l'égalité homme-femme, le bien-être, etc. »

Marie PINABEL

Le collège de Flamanville aux prémices du combat

À 10 H 18, mercredi 15 novembre, au moment de la sonnerie, c'est la cohue dans les toilettes des filles du collège Lucien-Goubert de Flamanville. On papote, on patiente, jusque-là rien d'anormal.

Au-dessus du lavabo se niche, depuis mars 2021, un distributeur de protections hygiéniques #Changeons les règles. Jusqu'ici, toujours rien d'anormal. « Maintenant, c'est totalement banalisé, souligne, enjoué, Sébastien Laronche, CPE du collège. Au début, on appréhendait un peu d'en retrouver un peu partout ailleurs, mais tout se passe très bien, les élèves sont très respectueux. »

Un projet d'élèves

Et les principales intéressées en sont ravies. « C'est très utile, ça nous aide beaucoup, ça permet de dépanner ou d'aider



➔ Mélina et Jade, en 4^e à Flamanville, ont l'esprit bien éveillé sur la nécessité de ce distributeur de serviettes hygiéniques et de tampons.

celles qui n'ont pas les moyens », relève Jade, 12 ans. « Ça devrait être pris en charge par l'assurance !, enchérit Mélina. En tout cas, le distributeur est bien fait, ce n'est pas fait à l'arrache, ça aurait pu être une simple étagère... »

Ce distributeur installé pour les 112 filles - sur 260 élèves - n'est pas un combat acquis

dans tous les collèges, même si cela tend à l'être dans les lycées normands.

Ce projet a vu le jour en mars 2021, d'après l'initiative de quatre collégiennes (Louise, Clara, Élise et Louise) qui avait fait du bruit à l'époque. « Elles étaient tellement persuasives. Elles nous ont bluffées. Elles m'ont donné une leçon »,

assure Sébastien Laronche, principal du collège de Flamanville à l'époque. L'équipe n'a pas seulement posé la boîte dans les sanitaires, elle a voulu aller plus loin.

« Les filles sont intervenues dans toutes les classes, ont donné une explication à leurs pairs et les garçons ont découvert que c'était parfois difficile pour les filles de s'en procurer », continue Sébastien Laronche. Concrètement, pour un an, le collège se procure 900 serviettes hygiéniques et 400 tampons. « Cela nous revient à 350 à 400 euros par an », rapporte Manuela Flambard, intendante. On se fournit chez Marguerite & Co, avec qui on a commencé, c'est un engagement moral. « Un coût modeste pour l'ouverture d'esprit et l'éveil des consciences que cela suscite. »

30 % des femmes de moins de 25 ans sont concernées

SELON un sondage publié par Opinionway pour Règles Élémentaires, en février dernier, 30 % des femmes de 18 à 24 ans ont déjà renoncé à acheter des protections périodiques, pour raison financière. En 2021, la précarité menstruelle touchait 2 millions de femmes ; en 2023, c'est 4 millions, soit le double.

« Une injustice »

Alertée par la problématique, la première ministre Elisabeth Borne avait présenté, en mars dernier, dans l'émission « C à vous », des annonces dont celle-ci : « Dès 2024, les protections périodiques réutilisables seront remboursées par la Sécurité sociale pour les

femmes de 25 ans et moins. » Pour en bénéficier, il faudra, « courant 2024 », se rendre en pharmacie, « sans ordonnance », afin d'être remboursée par la Sécurité sociale. « La précarité menstruelle est une réalité qui touche trop de femmes. C'est une injustice au quotidien », avait martelé la première ministre.

En complément, à l'avenir, le gouvernement s'engage auprès des collectivités et des établissements à installer des distributeurs de protections périodiques, et doublera les crédits aux associations d'ici 2027 pour qu'elles puissent acheter et distribuer 30 à 40 % de protections périodiques réutilisables pour les femmes en précarité.

M.P.